

Charte des partenaires des EcoQuartiers



Les ÉcoQuartiers, dans toute leur diversité, sont une réponse locale efficace aux objectifs internationaux fixés lors de la COP 21 et de la conférence Habitat III : équité sociale et solidarités, lutte contre le changement climatique et transition énergétique, ressources locales et renouvelables, filières et emplois durables, biodiversité et mobilité. Le label ÉcoQuartier constitue à ce titre un gage de qualité et confirme que le projet apporte des réponses pertinentes au regard de ces objectifs globaux.

Les ÉcoQuartiers sont des sites d'expérimentation tournés vers l'amélioration continue. Fondés sur la co-production et la mobilisation citoyenne, ces lieux permettent l'émergence de nouvelles façons de concevoir et renouveler les territoires, dans un objectif de diffusion des pratiques à une échelle plus large.

Le référentiel ÉcoQuartier constitue un cadre de référence commun, évolutif et adaptable à l'échelle locale. Ils accompagnent le projet de sa conception à son évaluation partagée avec tous les acteurs du territoire : services de l'Etat, élus, techniciens, aménageurs, habitants, commerçants, entreprises, usagers, associations, professionnels...

Le club ÉcoQuartiers est un lieu de partage des expériences et de capitalisation des connaissances. Les objectifs de l'aménagement durable ne pourront être atteints que grâce à la mobilisation forte de toutes les parties prenantes et par leur mise en réseau, afin d'accélérer et de démultiplier les changements de pratique.

En effet, les enseignements issus des ÉcoQuartiers ont vocation à être partagés au-delà de leur périmètre pour avoir un effet levier sur le territoire plus large. De par leur essaimage, ils contribuent à l'évolution des pratiques nécessaires à la construction des territoires durables de demain.

Les ÉcoQuartiers contribuent et bénéficient des dispositifs et démarches mis en place par les partenaires aux niveaux national et local dans le cadre des règles et modalités d'intervention de chacun (conseil, accompagnement, ingénierie, financement, formation, etc.). Les partenaires de la démarche contribuent à sa diffusion et son enrichissement.

RECONNAISSANT ET APPROUVANT CE QUI PRÉCÈDE, AVEC
NOTRE SIGNATURE,

NOUS :

- Adhérons à la charte des partenaires des ÉcoQuartiers.
- Rejoignons les membres de la commission nationale ÉcoQuartier.



(Signature des partenaires)


 **L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT**
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

Charte des partenaires des EcoQuartiers

Plan de collaboration



Partager et étendre nos réseaux respectifs

- Favoriser la connaissance mutuelle des différents acteurs, notamment entre les organismes HLM et les services de l'Etat portant les missions d'aménagement durable.
- Proposer des visites communes de projets et de démarches d'aménagement durable.
- Mobiliser nos réseaux à différentes échelles pour essaimer et animer la démarche EcoQuartier
- Participer à la commission nationale EcoQuartier

Favoriser l'émergence de projets d'aménagement durable

- Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique
- Exposer la démarche EcoQuartier comme source d'appui à l'élaboration de projets d'aménagement durable
- Valoriser le Référentiel EcoQuartier comme guide de conception, de réalisation, de suivi et d'évaluation de projets

Capitaliser et valoriser nos actions

- Enrichir au fil de l'eau le Référentiel EcoQuartier avec des projets vertueux et innovants
- Promouvoir au sein du Club EcoQuartier les retours d'expériences et les pratiques exemplaires des organismes HLM
- Mettre à disposition nos ressources (études, expertises, rapports,...)
- Elaborer des outils de communication conjoints sur le partenariat
- Communiquer sur nos évènements et diffuser les ressources sur nos plateformes web respectives

Se former ensemble

- Mettre à disposition à titre gratuit et dans toutes les régions le cycle de formations à l'aménagement durable du PNF EQ (Plan National de Formation EcoQuartier)
- Proposer aux professionnels des organismes HLM et de l'USH d'intervenir aux différentes formations du PNF EQ
- Prospecter le développement d'actions de formations communes, notamment sur les thématiques liées à l'innovation et à l'expérimentation en s'appuyant sur les structures de conseil et de formation de l'USH (HTC, AFPOLS, ERU, EASAP, EMOS) et du Ministère (CVRH)

